



**BILAN DE LA
CONCERTATION PREALABLE
A LA ZAC DU QUARTIER
DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE**

Janvier 2012



Sommaire

Avant-propos	3
1. Contexte de la concertation	4
2. Modalités retenues pour la concertation	4
3. Mise en œuvre des modalités de la concertation	5
3.1. Publication des avis.....	5
3.2. Exposition.....	5
3.3. Registre	5
3.4. Site internet	6
3.5. Réunions publiques.....	6
4. Remarques du public.....	7
4.1. Sur l'organisation de la concertation	7
4.2. Sur le contenu du projet	7
A- Contexte.....	7
B- Thèmes	7
5. Suites de la concertation.....	11
6. Synthèse, Lucien Chabason, garant de la concertation	12

Annexes

- A / Annonces légales de la concertation
- B / Contributions reçues sur le site internet de la concertation et réponses apportées
- C / Contributions reçues par bulletins d'expression et réponses apportées
- D / Copie des registres d'expression mis à disposition du public en sous-préfecture de Palaiseau et en Mairie de Saclay
- E / Comptes-rendus et présentations des réunions publiques
 - I 6 avril 2011 : réunion d'information
 - II 24 mai 2011 : réunion thématique « Transports »
 - III 31 mai 2011 : réunion thématique « Projets scientifiques, logements, services, équipements »
 - IV 15 juin 2011 : réunion d'information
 - V 13 octobre 2011 : réunion thématique « Hydraulique et gestion des eaux »



Avant-propos

La concertation sur le projet d'aménagement du quartier de l'Ecole polytechnique a été organisée du 6 avril au 21 décembre 2011, conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme, à l'initiative de l'aménageur de la zone d'aménagement concerté, l'Etablissement public Paris-Saclay, après avis des communes concernées.

Ce bilan présente de manière synthétique le contexte de la concertation, sa mise en œuvre, les principaux thèmes abordés lors des échanges avec le public et la prise en compte dans la suite du projet des remarques formulées. Il est complété par la liste des questions reçues sur le site internet de la concertation et les réponses qui y ont été apportées, la copie des registres mis à disposition du public, ainsi que les documents présentés lors des réunions publiques et les comptes-rendus de ces dernières.

En outre, l'étude d'impact de la ZAC a également été mise à disposition du public du 21 novembre au 21 décembre 2011. Un complément a été apporté à l'étude d'impact joint au dossier de création pour répondre à deux des remarques formulées dans ce cadre là.



1. Contexte de la concertation

La concertation préalable sur le projet de quartier de l'Ecole polytechnique reprend l'action engagée par l'AFTRP sur le périmètre de la ZAC Quartier Ouest de Polytechnique (QOX Nord) en janvier 2010. Des participants avaient alors souligné qu'un aménagement et une concertation cohérents ne pouvaient se limiter au seul quartier ouest, mais devaient inclure le campus de l'Ecole polytechnique. La poursuite des études a confirmé l'intérêt d'une réflexion à cette échelle élargie, sur les communes de Saclay et de Palaiseau.

Une première réunion de concertation avait eu lieu en janvier 2010, mais la modification du périmètre prévisionnel a entraîné des délais supplémentaires d'études et de procédure. L'un des premiers enjeux de la concertation était donc de préciser le rôle de l'Etablissement public Paris-Saclay, qui a été créé dans l'intervalle.

Il s'agissait également de faire partager avec le public le fait que le projet de quartier s'inscrit dans une nouvelle démarche, celle du développement d'ensemble du sud du plateau de Saclay dans le cadre du *cluster* Paris-Saclay.

2. Modalités retenues pour la concertation

L'EPPS a soumis pour avis aux communes de Palaiseau et de Saclay les modalités de concertation suivantes :

- parution d'un avis d'engagement de la concertation préalable dans deux journaux locaux ;
- affichage de la délibération d'engagement de la concertation préalable en mairie de Palaiseau et de Saclay et dans les locaux de la CAPS ;
- parution d'articles dans les publications communales et intercommunales, ainsi que sur les sites internet de la ville et de la CAPS ;
- mise en place d'un site internet dédié au projet ;
- organisation de réunions publiques ;
- organisation d'une exposition publique sur le projet ;
- ouverture d'un registre d'observations mis à la disposition du public en mairie de Palaiseau, de Saclay et dans les locaux de la CAPS. Ces registres seront accompagnés des documents d'études relatifs à l'opération, au fur et à mesure de leur élaboration.

Le Conseil Municipal de Saclay a, le 28 février 2011, considérant les objectifs de l'opération, donné un avis favorable aux modalités de la concertation.

Le Conseil Municipal de Palaiseau a délibéré le 10 mars 2011 sur les objectifs, le périmètre et les modalités de concertation de l'opération d'aménagement et a donné un avis défavorable sur les modalités de concertation.

L'initiative de la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique a été prise par le Conseil d'Administration de l'Etablissement public Paris Saclay le 30 mars 2011.



Suite aux votes des conseils municipaux de Palaiseau et de Saclay, les modalités de la concertation suivantes ont été adoptées par le Conseil d'Administration de l'EPPS :

- parution d'un avis d'engagement de la concertation préalable dans deux journaux locaux ;
- affichage de la délibération d'engagement de la concertation préalable en mairie de Saclay et dans les locaux de la sous-préfecture de Palaiseau ;
- parution d'articles dans les publications communales de Saclay ainsi que sur les sites internet de l'EPPS et de la sous-préfecture de Palaiseau ;
- mise en place d'un site internet dédié au projet ;
- organisation de réunions publiques ;
- organisation d'une exposition publique sur le projet ;
- ouverture d'un registre d'observations mis à la disposition du public en mairie de Saclay et dans les locaux de la sous-préfecture de Palaiseau. Ces registres seront accompagnés des documents d'études relatifs à l'opération, au fur et à mesure de leur élaboration.

3. Mise en œuvre des modalités de la concertation

3.1. Publication des avis

L'avis d'engagement de la concertation préalable a été publié dans le Républicain Essonne du 31 mars 2011 et dans l'édition Essonne du Parisien du 1^{er} avril 2011. La parution d'articles annonçant la concertation a eu lieu dans les publications communales de Saclay (Saclay Infos de Mars 2011 et le Saclaysien de Mai 2011), ainsi que sur les sites internet de l'EPPS et de la préfecture de l'Essonne. L'information a également été relayée sur le site d'acteur du territoire, comme la Fondation de Coopération Scientifique ou le blog MonSaclay.fr.

3.2. Exposition

Une exposition publique présentant les grandes lignes du projet a eu lieu :

- en mairie de Saclay, du 8 au 22 avril 2011
- en mairie annexe de Saclay, du 26 avril au 7 mai 2011
- en sous-préfecture de Palaiseau, du 27 avril au 20 mai 2011

3.3. Registre

Des registres ont été tenus à la disposition du public dans ces lieux durant la concertation. Un avis a été inscrit sur le registre mis à disposition en sous préfecture de Palaiseau. Deux avis ont été inscrits dans le registre mis à disposition en mairies de Saclay.



3.4. Site internet

Un site internet dédié (www.gox-concertation.fr) a été ouvert tout au long de la concertation. Présentant les grandes lignes du projet, il a été complété par les comptes-rendus des réunions publiques, ainsi que par les réponses apportées par l'Etablissement Public aux questions posées par le public. Ce site a reçu plus de 3300 visites, représentant environ 2100 visiteurs : 17 questions ont été posées par le biais du formulaire prévu à cet effet. Les pages de question/réponse ont été visitées par près de 800 visiteurs individuels, de même que celles de téléchargement permettant d'accéder aux comptes-rendus des réunions et aux présentations. Ces chiffres confirment l'intérêt du site internet comme relais pour une concertation.

3.5. Réunions publiques

Plusieurs réunions publiques ont été organisées, faisant l'objet d'annonces sur les sites internet de l'EPPS et de la concertation, de distribution de feuillets en boîte aux lettres et d'affichage préalable :

- deux réunions publiques d'information générale
 - o le 6 avril à l'Institut d'Optique Graduate School, avec 160 participants environ ;
 - o le 15 juin à l'Institut d'Optique Graduate School, avec 90 participants environ ;
- trois réunions thématiques, en fonction des attentes exprimées par le public
 - o « Transports et mobilités », le 24 mai à la Salle Lino Ventura à Saclay, avec 40 participants environ ;
 - o « Projets scientifiques, services et équipements », le 31 mai à l'Ecole polytechnique, avec 60 participants environ ;
 - o « Hydrologie et gestion des eaux », le 13 octobre à l'Ecole polytechnique, avec 50 participants environ.

Lors de ces réunions, le public a été invité à faire parvenir les questions qu'il n'aurait pas eu l'occasion de poser à l'aménageur par le biais de bulletins de participation tenus à la disposition des participants.

14 contributions ont été reçues par ce biais.



4. Remarques du public

4.1. Sur l'organisation de la concertation

La réunion de lancement de la concertation a été l'occasion pour le public de faire part de ces attentes fortes d'informations précises sur le projet d'une part et de temps de parole d'autre part. Au début de la concertation, les attentes dépassaient parfois le degré d'avancement des études. En outre, certaines personnes ont souligné leur volonté de présentations plus courtes laissant davantage de place à l'expression du public.

C'est pourquoi, des réunions thématiques, permettant de présenter de manière approfondie les différents aspects d'un grand enjeu identifié lors des échanges en réunion d'information générale et de disposer d'un temps d'échange plus important avec le public, ont été organisées par la suite. Cette adaptation du processus a contribué à des échanges constructifs. L'Etablissement public a associé à ces réunions les acteurs des thèmes abordés (SIAVB, SGP, RATP, etc...). Le public a indiqué que certaines cartes étaient parfois trop techniques et difficiles de lecture. Un effort a été fait tout au long de la concertation pour améliorer ce point. Le public a paru globalement satisfait de ces réunions qui ont permis d'aborder des thèmes importants de manière approfondie.

Des personnes ont fait remarquer que l'annonce des réunions n'avait pas été suffisante.

4.2. Sur le contenu du projet

A- Contexte

Au fil des échanges avec le public, l'articulation entre le projet de ZAC et l'aménagement du sud du plateau est apparue comme un sujet récurrent, la population souhaitant comprendre les enjeux globaux dans lesquels s'inscrit le projet du quartier de l'Ecole polytechnique. Ainsi, un certain nombre de remarques ont porté sur l'opportunité du projet dépassant largement le cadre de la concertation préalable, et étant plus largement destinés au projet Paris-Saclay. C'est pourquoi, l'EPPS a pris le soin à chaque réunion de présenter le cadre dans lequel s'insère le projet.

En outre, la question de la gouvernance du projet a été posée à plusieurs reprises par les représentants de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay demandant un co-pilotage du projet.

B- Thèmes

Les thèmes majeurs d'inquiétude ou d'interrogation ont été posés dès la première réunion publique et ont concerné trois volets du projet : la desserte du site, la programmation du quartier et son ouverture et la gestion des eaux. Ces trois thèmes, identifiés lors des réunions d'information générale, ont été traités par la suite au cours de réunions thématiques afin de comprendre les questionnements et d'expliquer les propositions.



La desserte du site a représenté le principal sujet d'expression du public : mobilités routières, transports en commun, déplacements piétons et vélo ont été abondamment évoqués.

La principale crainte exprimée a été de voir le projet contribuer à l'engorgement du réseau routier, surtout dans l'attente de l'arrivée du métro.

L'attention a été aussi appelée à de nombreuses reprises sur l'importance de la desserte en transport en commun du site. De nombreuses questions ont été posées sur les échéances de l'arrivée des transports en commun (prolongement du TCSP) et sur les perspectives concernant l'amélioration de l'existant (amélioration du RER B). La question du maillage piéton et vélo du quartier et de la continuité avec les pistes existantes sur le plateau, a également été largement abordée, la population étant très enthousiasme à l'idée d'un développement ambitieux de ce type de circulations dans le quartier et sur le plateau.

Les liens avec la vallée et les quartiers du plateau ont représenté un point d'attention tout particulier. Des attentes d'amélioration de l'existant ont été clairement exprimées : meilleure ouverture du site de l'Ecole polytechnique sur le quartier des Joncherettes, amélioration de la liaison piétonne depuis l'arrêt de Lozère...

La programmation et l'ouverture du quartier ont été également abordées de nombreuses fois par le public. De nombreuses questions ont concerné les futurs équipements de la ZAC et le public a demandé quels seraient le financement et le degré d'ouverture des équipements. L'idée de créer des services et des équipements dont chacun pourrait profiter semble avoir reçu un assentiment largement partagé. Des demandes spécifiques sur des équipements ont été formulées – création d'une piste de marathon, précisions sur les locaux associatifs ou les équipements de santé, etc... - qui seront considérées dans la suite des études. Les participants s'accordent également globalement sur l'importance de faire émerger un quartier vivant et donc mixte en terme de programmes. Concernant l'ouverture du quartier, elle a été demandée par de nombreux habitants (notamment pour le passage d'une piste cyclable, sur l'accès des habitants des Joncherettes à l'arrêt existant du TCSP...). Certaines personnes ont cependant attiré l'attention sur les problèmes de sécurité qui pourraient être liés à cette ouverture et qui devront être traités.

La gestion des eaux, est un sujet d'inquiétude important pour les habitants du territoire puisque le site du projet est situé en surplomb de zones habitées. Elle a nourri des questions techniques précises. La réunion thématique organisée à ce sujet a permis une présentation très détaillée des enjeux et des actions proposées par l'Etablissement public et ses partenaires ce qui a permis d'apporter un certain nombre de réponses à la population. Cette réunion a aussi traité des autres usages – patrimoniaux, culturels ou récréatifs - liés à la gestion des eaux, au travers d'une présentation de l'Association de Défense des Etangs et des Rigoles du plateau de Saclay.

D'autres thèmes ont ensuite été abordés de manière plus ponctuelle par les habitants ou usagers du site, concernant notamment l'importance de la préservation du cadre de vie, l'articulation de la concertation de la ZAC avec le processus de définition de la zone des 2 300 hectares, la question du stationnement, l'articulation des rôles entre les différents acteurs.

Le tableau suivant illustre les différentes thématiques abordées lors de la concertation préalable que ce soit lors des réunions publiques, sur le site internet ou dans les registres de la concertation. Les comptes rendu des réunions de concertation ci-joints permettent d'avoir une vision exhaustive des préoccupations de la population.



Catégorie	Thématique	Exemple de contribution
Considérations générales	Opportunité du projet	"Pourquoi déménager l'université sur le plateau?" "Je ne crois pas que le rapprochement physique des chercheurs soit utile à l'heure de l'Internet"
	Accord avec le projet	"Je vous encourage à continuer dans la voie. Je pense que ce projet est important pour la jeunesse" "Vous avez parlé de mixité, mais il faut que cela se traduise concrètement"
ZAC et concertation	Demandes de clarification sur les compétences des acteurs	"FCS, composition et rôle?" "Qui porte ce projet d'envergure, et le finance?"
	Périmètre prévisionnel de la ZAC	"Pourquoi inclure la forêt domaniale dans le périmètre de la ZAC?" "Pourquoi l'ONERA et l'INSERM, dans le quartier des Joncherettes, sont-ils exclus de votre plan d'urbanisme ?"
	Périmètre de la concertation	"Le projet va jusqu'à Soleil, et on ne parle ici que d'une ZAC"
	Accès et clarté des informations	"Le public peine à lire les cartes" "Il faut que le public dispose de la même information que les décideurs"
	Publicité de la réunion	"peu de publicité sur cette réunion" "le tractage annoncé n'a pas eu lieu"
	Association du public et des associations aux réflexions	"Les associations devraient pouvoir présenter leurs vues" "Intéressée pour participer au groupe de travail sur les équipements"
Gouvernance et financement	Gouvernance et financement	"La CAPS ne s'associera pas au projet tant que la question de sa gouvernance n'aura pas été clarifiée" "Les collectivités s'inquiètent de leur contribution financière à l'aménagement et aux équipements permettant d'accueillir les projets immobiliers."
Mobilités	Trafic routier supplémentaire	"Pour ceux qui viennent du sud-ouest du campus, il n'y a aucun transport en commun viable, donc pas d'autre choix que la voiture"
	Amélioration de l'existant	"Il faut améliorer d'urgence le RER B!"
	Métro automatique	"Quel est le calendrier prévu pour le métro?" "Le métro risque de ne jamais arriver, on va mettre les bâtiments avant les transports"
	TCSP	"Quand le TCSP doit-il être prolongé?" "Il faut dès aujourd'hui faciliter l'accès depuis les Joncherettes à l'arrêt de TCSP, et optimiser sa localisation" "Attention à la desserte de la Troche"
	Vélo	"Il faut que le site de Polytechnique s'ouvre aux vélos" "Veillez à adapter le projet aux vélos pour permettre de développer ce moyen de transport"
	Développement des mobilités sur le plateau	"Qu'est-il prévu pour que les habitants de Saclay puissent rejoindre les gares du métro?" "Liaisons Nord-Sud, que comptez-vous faire?"
	Intermodalité	"Il faudrait pouvoir mettre en place une véritable intermodalité, par exemple en permettant de mettre les vélos sur les bus"



	Liens plateau-vallée	"Privilégier l'accès par Lozère car de nombreuses personnes passent par cet axe" "Il faut absolument prévoir une forte interaction entre plateau et vallée (liaisons en pente et nord-sud)" "Le projet de téléphérique est-il viable ? Qui le porte ?"
	Mobilités alternatives	"Certains avancent même des idées plus ambitieuses, comme l'extension du Vélib' jusqu'ici et sur toute la coulée verte, voire d'étendre le service de prêt de vélo par un service de prêt de deux roues électriques" "Il serait judicieux d'équiper les parkings de prises électriques pour voitures"
Programmation du quartier	Equipements	"Y aura-t-il une synergie avec la piscine intercommunale?" "Vous n'avez pas évoqué la prise en charge des besoins en matière de santé: qu'est-il prévu dans ce domaine?" "Je propose une piste de marathon faisant le tour du plateau"
	Animation de la vie de quartier	"Y aura-t'il des locaux adaptés pour les associations étudiantes" "Des clubs pourraient permettre de rapprocher étudiants et professeurs" "C'est dans ce cadre qu'on peut espérer faire se rencontrer des personnes de cultures différentes, des rencontres improbables"
	Habitat	"Peut-on prévoir la sociologie des personnes venant habiter le quartier?" "Cela fait beaucoup de personnes" « le risque est grand de voir se constituer une vaste zone d'activités sans vie urbaine si le nombre de logements construits n'est pas en proportion du nombre d'emplois et d'étudiants sur la zone »
Ouverture du quartier et Urbanisme	Ouverture du quartier	"Je me pose des questions quant à l'ouverture de l'École à tous et à toute heure" "Il y a déjà des problèmes de vol et de dégradations"
	Urbanisme et architecture	"Quelle hauteur maximale est prévue?" "Vous ne parlez pas des caractéristiques énergétiques et environnementales des bâtiments prévus"
Gestion de l'eau	Prise en compte du risque	"Je rappelle que l'infiltration forcée a été interdite" "Avez-vous anticipé l'évolution future du climat ?"
	Reconnexion des rigoles	"Quand aura lieu la reconnexion de la rigole de Corbeville?" "La rigole de Palaiseau est également interrompue au niveau de la RD 36 : comptez- vous la reconnecter?"
	Assainissement	"Y aura-t'il de l'assainissement de proximité?" "Le lagunage est-il envisagé? Est-ce envisageable?" "Il faudrait recourir à la station de Danone" "Qui prendra en charge les coûts liés à l'arrivée d'eau potable? Et ceux liés à l'assainissement ?"
Préservation du cadre de vie/ environnement	Préservation du cadre de vie/ environnement	"J'apprécie la biodiversité de la vallée de l'Yvette" "Les habitants souhaitent garder leurs espaces verts"
Agriculture	Articulation avec le projet de zone de protection naturelle, agricole et forestière	"Peut-on continuer à faire des projet d'urbanisation tant que les 2300 hectares de terres agricoles non morcelées, ne sont pas répertoriés?"
	Préservation d'une agriculture viable	"Deux projets d'implantation de jeunes agriculteurs doivent pouvoir être menés à bien" "Nos enfants seront reconnaissants de leur laisser une agriculture de proximité"



5. Suites de la concertation

Cette concertation préalable a été très riche d'échanges entre l'aménageur, les concepteurs et le public.

Elle a montré l'intérêt du public pour le projet et pour une transformation du site allant vers davantage d'ouverture, de mixité fonctionnelle, une desserte plus importante par les transports en commun et en liaisons douces, et ses préoccupations liées à la thématique de l'eau notamment.

Les discussions ont ainsi permis à l'Etablissement Public de conforter certaines propositions ou au contraire d'en infléchir d'autres. Ainsi, sur le périmètre de la ZAC des remarques concordantes sur les parcelles correspondant à la forêt domaniale de Palaiseau ont en effet mis en avant le caractère patrimonial de ce bois et le fait que le projet n'y prévoyait aucune intervention, ce qui a amené l'aménageur à l'exclure du périmètre définitif. La proposition de positionnement de l'arrêt du TCSP à l'Est du quartier de l'Ecole polytechnique a également été revue suite aux remarques des riverains du quartier des Joncherettes, afin que cet arrêt desserve au mieux le quartier de l'Ecole polytechnique et celui des Joncherettes.

L'Etablissement Public poursuit et approfondit les études sur la mobilité, en lien avec le STIF sur le TCSP et en lien avec la Société du Grand Paris sur le métro. Au regard de l'intérêt suscité par le sujet, l'EPPS a également lancé des études sur les mobilités innovantes et les liaisons plateau-vallée afin d'enrichir et de concrétiser les propositions.

L'Etablissement public va donc poursuivre l'avancement du projet dans ce sens.

La concertation va se poursuivre au-delà du cadre de la concertation préalable : à ce stade, des réunions publiques d'information à chaque grande étape du projet sont prévues. Le site internet de la concertation actuel va être transféré sur la plate-forme de concertation et de débat du site de l'Etablissement public, qui permet une meilleure lisibilité des différentes concertations en cours (www.media-paris-saclay.fr/concertations-debats), et sera désactivé une fois ce transfert intégralement effectué.



6. Synthèse, Lucien Chabason, garant de la concertation

La concertation prévue dans le cas de la création d'une ZAC a un caractère préalable ; elle se situe en amont de la définition du projet en vue d'éclairer l'aménageur avant qu'il ne finalise celui-ci.

Le début de la concertation sur le quartier de l'Ecole Polytechnique a d'abord été consacré à des débats à caractère général, une sorte de débat d'orientations au cours duquel ont été soulevées les questions que beaucoup se posent depuis le lancement de l'OIN : pertinence de la création d'un campus de grande ampleur, problèmes de desserte en transports, gestion de l'eau, connexion avec les communautés existantes et , bien sur, avenir de l'agriculture.

Cette concertation était menée en même temps que la procédure de Débat public sur les transports du Grand Paris et les travaux visant à délimiter la Zone de protection agricole, naturelle et forestière.

Au fur et à mesure que le processus de concertation s'est développé, les débats sont devenus plus spécifiques ; l'EPPS a été amené à préciser ses intentions en matière de configuration générale de la future ZAC et à organiser des réunions sur des sujets précis tels que les transports et la gestion de l'eau.

En termes de conduite des débats, l'EPPS a tiré les enseignements d'un premier débat relativement frustrant et organisé les suivants de manière à fournir des documents plus lisibles par la salle, à accorder au public un temps plus approprié pour ses interventions et à répondre de façon plus explicite aux questions. En outre, il s'est efforcé d'améliorer les conditions d'expression mises à disposition du public au moyen d'internet.

On peut considérer que la concertation a permis d'éclairer l'aménageur sur les préoccupations soulevées par le projet. Il lui appartient d'en tirer les conséquences utiles dans le cadre de la finalisation du projet de ZAC.